

TERMINAL DES FLANDRES S.A.S

Société par actions simplifiée au capital de 18.133.000 euros

Siège social : 5895 Route du Royaume Uni, 59279 Loon Plage

437 779 846 R.C.S. Dunkerque

(la « **Société** »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril, à quinze heures,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle (l'« **Assemblée** ») ainsi que par visioconférence sur convocation du président de la Société.

Sont présents et participent à la réunion :

- La société TERMINAL LINK SAS, représentée par M. Martin MASSON ; et
- Le GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE « **GPMD** », représenté par M. Daniel DESCHODT,

seuls associés de la Société détenant l'intégralité des actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par M. Emmanuel DELACHAMBRE, en sa qualité de président de la Société (le « **Président** »).

La société ERNST & YOUNG ET AUTRES, commissaire aux comptes de la Société (« **Commissaire aux comptes** »), régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Les représentants du Comité Social et Économique de la Société « **CSE** ») ont été régulièrement convoqués, M. Franck GONSSE est présents.

Le Président constate que tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les décisions inscrites à l'ordre du jour.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes ;
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation des représentants du CSE ;
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- le rapport de gestion du Comité de Direction de la Société sur les comptes annuels ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;

- le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- La lettre de démission de Monsieur Nan ZHANG de ses fonctions de membre du Comité de Direction de la Société,
- les statuts de la Société (les « **Statuts** ») ; et
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés de la Société ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que les documents relatifs à l'assemblée ont été mis à la disposition du Commissaire aux comptes dans un temps suffisant lui ayant permis d'exercer sa mission d'audit et d'émettre son rapport sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2025 de la Société.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
3. Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
4. Constatation de la démission de Monsieur Nan ZHANG de ses fonctions de membre du Comité de Direction de la Société et nomination de Monsieur Kwan Chi LUI en remplacement ; et
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Comité de Direction de la Société.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION :

Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, du rapport de gestion du Comité de Direction de la Société et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, **approuve** lesdits rapports et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice de 9.474.755,36 euros.

En conséquence, l'Assemblée **donne** au Président et au Directeur Général de la Société quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée **approuve** le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 5.313 euros, ainsi que l'impôt correspondant.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME DÉCISION :

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction de la Société, **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, d'un montant de 9.474.755,36 euros, de la manière suivante :

Origine :

- La réserve légale étant intégralement dotée : 1.813.300,00 euros
- Poste « Autres Réserves » avant affectation : 6.043.747,09 euros
- Bénéfice de l'exercice : 9.474.755,36 euros

Affectation :

- Affectation partielle du bénéfice au poste « Autres Réserves » : 4.474.755,36 euros
 - Distribution de dividende à concurrence de : 5.000.000,00 euros
- Le dividende ressort ainsi à environ 200 euros par action.*

Postes après affectation :

- Poste « Autres Réserves » après affectation 10.518.502,45 euros

L'Assemblée **constate** que les capitaux propres de la Société sont supérieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée **prend acte** que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2024 : 5.200.000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2023 : 5.300.000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2022 : 6.000.000 euros

Cette décision est adoptée à la majorité des voix des associés.

TROISIÈME DÉCISION :

Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport,

prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIÈME DÉCISION :

Constatation de la démission de Monsieur Nan ZHANG de ses fonctions de membre du Comité de Direction de la Société et nomination de Monsieur Kwan Chi LUI en remplacement

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction de la Société et conformément à l'article 15.1.1 des Statuts, l'Assemblée :

- (i) **constate** la démission de Monsieur Nan ZHANG de ses fonctions de membre du Comité de Direction de la Société à compter de ce jour ;
- (ii) en conséquence **décide** de nommer Monsieur Kwan Chi LUI, né le 14 février 1988, à Hong Kong, Chine, domicilié 38/F, China Merchants Tower, Shun Tak Centre, 168-200 Connaught Road Central, Hong Kong, Chine, en qualité de membre du Comité de Direction de la Société à compter de ce jour et pour une durée indéterminée ;
- (iii) **prend acte** que Monsieur Kwan Chi LUI a d'ores et déjà indiqué accepter cette fonction si elle lui était confiée et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance édictées par la loi, et plus généralement, satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur ; et
- (iv) **précise** que Monsieur Kwan Chi LUI ne sera pas rémunéré au titre de ses fonctions de membre du Comité de Direction de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIÈME DÉCISION :

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

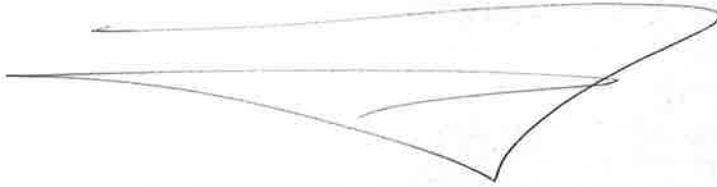
L'Assemblée **donne** tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, et notamment à FormulaJuris pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent, ainsi qu'à M. Alexis CARLEVAN pour certifier conforme toute copie ou extrait des présentes.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé en original par les associés présents.

A large, stylized signature in black ink, consisting of several sweeping, interconnected strokes.

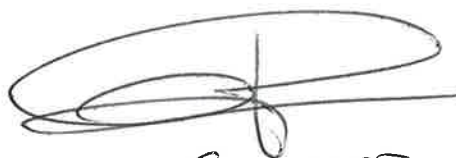
Le GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE
Associé
Représenté par M. Daniel DESCHODT

A stylized signature in black ink, featuring a prominent loop and a long, horizontal stroke extending to the right.

La Société TERMINAL LINK SAS
Associée
Représentée par M. Martin MASSON

Terminal des Flandres S.A.S.

Annexes des Comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2025 en euros



G. MAUW
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Terminal des Flandres S.A.S.
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 18.133.000 euros
Siège social : Port Ouest de Dunkerque 59279 LOON PLAGE
437 779 846 R.C.S. Dunkerque

Sommaire

Bilan aux 31 décembre 2025 et 2024	3
Compte de résultat pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.....	5
Note 1 – Présentation de la société	6
Note 2 – Activité de la Société.....	6
Note 3 – Principes, règles et méthodes comptables	6
Note 4 – Faits majeurs de l'exercice.....	9
Note 5 – Actif immobilisé	10
Note 6 – Créances et stocks	11
Note 7 – Autres créances	12
Note 8 – Valeurs mobilières de placement et Disponibilités.....	12
Note 9 – Charges constatées d'avance.....	12
Note 10 – Capitaux propres	13
Note 11 – Provisions pour risques et charges	13
Note 12 - Dettes	14
Note 13 – Chiffre d'affaires.....	15
Note 14 – Honoraires des Commissaires aux Comptes.....	16
Note 15 – Résultat financier et exceptionnel.....	16
Note 16 – Intéressement et Participation	16
Note 17 – Situation fiscale	17
Note 18 – Informations vis-à-vis des entreprises liées et des parties liées	17
Note 19 – Engagements hors bilan	17
Note 20 – Identité de la société consolidante.....	19
Note 21 – Rémunération des dirigeants	19
Note 22 – Effectif moyen	19
Note 23 - Evénements post clôture	19

Bilan aux 31 décembre 2025 et 2024

ACTIF	Note	Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant Net au 31/12/2025	Montant Net au 31/12/2024
Frais d'établissement	(5)	46 524	(46 524)	0	0
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		9 564 143	(6 604 862)	2 959 281	3 076 367
Fond commercial		5 500 000	(5 500 000)	0	0
Autre immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		42 287		42 287	389 092
Immobilisations corporelles					
Terrains		664 986	(136 533)	528 453	542 422
Constructions		2 028 363	(1 671 626)	356 736	24 640
Installations techniques, matériel et outillage industriels		43 420 057	(24 808 322)	18 611 735	19 897 857
Autres immobilisations corporelles		6 193 772	(2 625 396)	3 568 376	1 958 206
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		1 700 179		1 700 179	1 705 461
Immobilisations financières					
Participations		113 000	(113 000)	0	0
Total de l'actif immobilisé	(5)	69 226 786	(41 459 740)	27 767 047	27 594 046
Stocks et en cours					
Matières premières et autres approvisionnements	(6)	1 617 292	(811 228)	806 064	699 174
Avances et acomptes versés sur commandes		104 604		104 604	2 000
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	(6)	7 919 684		7 919 684	10 709 392
Autres créances	(6-7)	1 206 769		1 206 769	1 177 069
Charges constatées d'avance	(6-9)	364 606		364 606	440 194
Valeurs mobilières de placement					
Autres titres	(8)	12 060 612		12 060 612	0
Disponibilités	(8)	14 175 570		14 175 570	15 559 128
Total de l'actif circulant		37 449 136	(811 228)	36 637 908	28 586 958
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF		106 722 446	(42 317 491)	64 404 955	56 181 003

PASSIF	Note	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
Capital [dont versé 18 133 000]		18 133 000	18 133 000
Réserves			
Réserve légale		1 813 300	1 813 300
Autres réserves		6 043 747	2 897 311
Report à nouveau			606 806
Résultat de l'exercice		9 474 755	5 239 630
Subventions d'investissements		2 107 953	2 006 527
Provisions réglementées		0	10 425
Total capitaux propres	(10)	37 572 755	30 706 999
Provisions pour risques		3 051 277	3 153 174
Provisions pour charges		4 661 147	3 834 152
Total des provisions	(11)	7 712 424	6 987 326
Emprunts et dettes financières		4 624 786	5 611 942
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 299 815	2 905 905
Dettes fiscales et sociales		10 472 266	6 837 867
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		494 681	331 837
Autres dettes		228 228	2 799 127
Total des dettes	(12)	19 119 775	18 486 679
TOTAL GENERAL DU PASSIF		64 404 955	56 181 003

Compte de résultat pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	Note	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation			
Vente de marchandises		1 100	10 900
Production vendue		67 590 392	55 886 578
Montant net du chiffre d'affaires	(13)	67 591 492	55 897 478
Subventions		468 762	231 923
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions		1 500 406	1 800 536
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1 500	0
Autres produits		131 966	3 218
Total des produits d'exploitation		69 694 126	57 933 155
Charges d'exploitation			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		2 161 575	2 196 148
Variation de stocks		(206 071)	65 163
Autres achats et charges externes		12 839 154	10 981 075
Impôts, taxes et versement assimilés		902 070	669 200
Salaires		18 399 157	15 857 981
Cotisations sociales		14 767 445	12 341 787
Dotations aux amortissements et aux dépréciation :			
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	(5)	3 680 945	3 380 590
Sur actif circulant : dotation aux dépréciations		99 989	167 801
Dotations aux provisions		2 224 696	2 604 910
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		44 236	
Autres charges		316 530	239 433
Total des charges d'exploitation		55 229 729	48 504 088
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 464 398	9 429 068
Produits financiers :			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		104 965	
Autres intérêts et produits assimilés		1 000	357 749
Produits nets sur cessions de valeur mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		60 809	
Total des produits financiers		166 773	357 749
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées		51 666	60 647
Total des charges financières		51 666	60 647
RESULTAT FINANCIER	(15)	115 107	297 102
RESULTAT COURANT avant impôts		14 579 505	9 726 169
Produits exceptionnels		10 425	205 356
Charges exceptionnelles		0	1 787 754
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(15)	10 425	(1 582 398)
Participation des salariés aux résultats	(16)	1 529 697	833 542
Impôts sur les bénéfices	(3) - (17)	3 585 478	2 070 600
Total des produits		69 871 325	58 496 261
Total des charges		60 396 570	53 256 631
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 474 755	5 239 630

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Note 1 – Présentation de la société

« Terminal des Flandres » (la Société) a été créée en date du 20 avril 2001 et immatriculée au registre du commerce sous le numéro R.C.S. Dunkerque 437 779 846.

Sa forme juridique est une « Société par Actions Simplifiée »

Son actionnariat est réparti de la manière suivante :

- Terminal Link S.A.S (Terminal Link): 91%
- Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD): 9%

Son siège social est situé au Port Ouest de Dunkerque 59279 LOON-PLAGE.

Note 2 – Activité de la Société

Les activités de la Société s'exercent principalement dans le secteur de la manutention portuaire.

Note 3 – Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été appliqués, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques.

La société Terminal des Flandres applique pour la première fois le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de réglementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :
- Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,

- Les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
- Suppression de la technique du transfert de charges ;
- Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt.

Les principaux impacts sur les comptes au 31/12/2025 de la société Terminal des Flandres ont été sur le résultat d'exploitation, notamment le reclassement de :

- la dotation de la provision pour impôts pour un montant de 525 829 euros,
- le rappel d'impôt pour un montant de 19 136 euros,
- la quote-part des subventions d'investissement virés au résultat de l'exercice pour un montant de 259 956 euros

Les règles d'évaluation des principaux postes du bilan

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les frais de constitution,
- le fonds de commerce,
- les apports en jouissance,
- les logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

L'amortissement a été déterminé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation estimées.

Les règles d'amortissements se rattachant à ces immobilisations se trouvent dans le tableau ci-dessous.

Famille d'immobilisations	Nature d'immobilisations	Durée d'amortissement
Frais de constitution	Frais d'établissement	5 ans
	Frais de constitution	5 ans
Logiciels	Logiciel micro-ordinateur	1 an à
	Progiciel	5 ans
Apports en jouissance	Apport en jouissance	Durée d'amortissement selon durée réelle d'utilisation de 8 à 32 ans
Fonds de commerce	Fonds de commerce	10 ans

Les immobilisations corporelles se composent des éléments suivants :

- aménagements et agencements de terrains,
- constructions,
- agencements et aménagements constructions,
- installations techniques,
- matériels et outillages,
- matériels de manutention,
- matériels de transport,
- matériels informatiques,
- mobiliers de bureau.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition¹, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

L'amortissement a été déterminé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation estimées.

Les règles d'amortissements se rattachant à ces immobilisations se trouvent dans le tableau ci-dessous :

Type immobilisations	Nature immobilisations	Durée amortissement
Aménagements et agencements de terrains	Clôtures (glissières béton)	20 ans
	Terre-pleins	10 ans
Constructions	Constructions	20 ans
	Constructions légères	10 ans
Aménagements et agencements constructions		5 à 10 ans
Installations à caractère spécifique	Matériels sensibles (installation téléphonique, électrique, informatique, ...)	5 ans
	Installation en dur (station carburant, nettoyage)	10 ans
	Portiques maritimes	durée réelle d'utilisation (32 ans) ²
	Installation durable (Rail de circulation, pour ponts, ...)	durée réelle d'utilisation 5 à 16 ans
Matériels de manutention	Pièces pour matériels de manutention	durée réelle d'utilisation 3 à 8 ans
	Nacelles, Palonniers, Spreaders	durée réelle d'utilisation 7 à 10 ans
	Elévateurs, Stackers et Tracteurs portuaires	5 à 10 ans
	Remorques portuaires	10 ans
Matériels et outillages	Matériels à mains (tronçonneuses, agrafeuses, tendeurs, ...)	2 ans
	Autres matériels	3 à 5 ans
Agencements		durée réelle d'utilisation 5 à 10 ans
Matériels de transport	Utilitaire d'occasion	2 ans
	Utilitaire neuf ou Véhicule Particulier d'occasion	5 ans
Matériels électronique & informatique		durée réelle d'utilisation 2 à 10 ans
Mobiliers de bureau		durée réelle d'utilisation 5 à 10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'entrée.

Stocks

La valorisation des stocks a été effectuée suivant la méthode du coût moyen pondéré. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

¹ Pour les portiques ZPMC 4 et 5, ont été intégrés en coût d'acquisition les frais financiers des prêts qui ont permis l'acquisition de ces investissements.

² Les portiques maritimes sont amortis sur 32 ans pour la structure, 16 ans pour l'électricité et la peinture et 8 à 10 ans pour la guirlande ou le porte-câbles.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances et dettes en monnaie étrangère font l'objet d'un ajustement sur la base des cours officiels des devises concernées à la date de clôture ou sur la base du cours garanti en cas de couverture de change.

Valeurs mobilières de placement

La Société a recours à des OPCVM pour le placement de ses excédents de liquidités. Ces instruments sont comptabilisés au bilan pour leur coût d'acquisition. Si l'évaluation au bilan est inférieure au prix du marché à la clôture de l'exercice, la moins-value latente est comptabilisée sous forme d'une dépréciation ; dans le cas contraire, la plus-value latente n'est pas comptabilisée mais elle fait l'objet d'une réintégration fiscale.

Provisions pour Risques et Charges

Des provisions pour risques et charges sont notamment constituées pour faire face aux conséquences négatives pour l'entreprise d'engagements contractuels, d'obligations légales, réglementaires ou implicites.

Les engagements de retraite et les engagements liés aux primes de médailles du travail sont couverts par des provisions conformes à l'étude réalisée par le cabinet Odycé-Nexia selon les hypothèses suivantes :

Hypothèses actuarielles :

Date d'évaluation :	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Taux d'actualisation :	3,75 %	3,25 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme :	2,00 %	2,00 %
Taux de progression des salaires :	2,00 %	2,00 %

Hypothèses démographiques :

Table de mortalité : TH/TF 00-02

Hypothèses de départ : départ à l'initiative du salarié

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt estimée sur les bénéfices représente 3 585 477 euros au titre de l'exercice 2025 (2 070 622 euros en 2024). La Société enregistre les impôts différés dans ses comptes consolidés pour les besoins de Terminal Link.

Note 4 – Faits majeurs de l'exercice

- Hausse continue du trafic domestique, cette nouvelle progression est notamment liée aux récents développements industriels et logistiques dans la région des Hauts-de-France, et plus particulièrement sur le territoire dunkerquois,
- Hausse des activités de transbordement, elle se compose d'une augmentation sur transbordement plein et une baisse en transbordement vide.
- Forte baisse du mouvements shifting, qui est principalement liée au changement de la ligne Asie Nord Europe en premier trimestre 2025,
- Les volumes continuent d'augmenter sur les principaux services de CMA et en raison du changement de la ligne Asie Nord Europe, les volumes EVERGREEN augmentent considérablement parallèlement à la diminution des volumes HAPAG

- Activité en général en augmentation par rapport à l'année dernière, proche de la capacité nominale du terminal
- Hausse des coûts principalement due à l'évolution des activités
- Augmentation du coût du travail avec l'embauche de 50 dockers en année 2025, qui représente une augmentation de 30% de la main d'œuvre.
- Programme d'investissements toujours très significatif afin d'améliorer la sécurité, la sûreté, la capacité et la performance du terminal

Note 5 – Actif immobilisé

Les valeurs brutes des immobilisations ont évolué comme suit sur l'exercice (en euros) :

Rubriques	Montant brut au 31/12/2024	Augmentations	Diminution par cession mise au rebut	Diminution par virement de poste à poste	Montant brut au 31/12/2025
Frais d'établissement	46 524				46 524
Logiciels	1 837 563	501 399	(349)		2 338 614
Apports en jouissance	7 225 529				7 225 529
Fonds de commerce	5 500 000				5 500 000
Immobilisations incorporelles en cours	389 092	311 356	(155 746)	(502 415)	42 287
Total immobilisations incorporelles	14 998 708	812 755	(156 095)	(502 415)	15 152 953
Agencements et Aménagements terrains	616 596	48 390			664 986
Constructions	1 684 308	190 520			1 874 828
Installation, Agencement construction		153 534			153 534
<i>Installation spécifique</i>	<i>27 593 331</i>	<i>919 689</i>	<i>(503 011)</i>		<i>28 010 010</i>
<i>Matériel de manutention</i>	<i>15 228 363</i>	<i>215 970</i>	<i>(194 741)</i>		<i>15 249 592</i>
<i>Outils</i>	<i>136 788</i>	<i>23 667</i>			<i>160 455</i>
Installations techniques, matériels & outillages industriels	42 958 482	1 159 327	(697 751)		43 420 057
Installations générales, agencements, aménagements	2 304 692	1 191 390	(155 813)		3 340 269
Matériels de transport	309 400	132 595			441 995
<i>Matériel informatique</i>	<i>1 379 487</i>	<i>785 055</i>	<i>(15 919)</i>		<i>2 148 623</i>
<i>Mobilier</i>	<i>178 252</i>	<i>88 059</i>	<i>(3 426)</i>		<i>262 884</i>
Matériels de bureau, d'informatique & mobiliers	1 557 739	873 114	(19 345)		2 411 508
Immobilisations corporelles en cours	1 705 461	3 916 139	(173 567)	(3 747 854)	1 700 179
Total immobilisations corporelles	51 136 678	7 665 010	(1 046 476)	(3 747 854)	54 007 357
Autres participations	113 000				113 000
Total immobilisations financières	113 000	0	0	0	113 000
Total actif immobilisé	66 248 386	8 477 765	(1 202 571)	(4 250 270)	69 273 310

Les amortissements et dépréciations ont évolué comme suit sur l'exercice (en euros) :

Rubriques	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés au 31/12/2024	Dotations	Diminutions	Amortissements cumulés au 31/12/2025
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire	46 524			46 524
Logiciels	1 à 5 ans	Linéaire	917 353	332 106	(349)	1 249 110
Apports en jouissance	8 à 32 ans	Linéaire	5 069 372	286 381		5 355 752
Fonds de commerce	10 ans	Linéaire	5 500 000			5 500 000
Total immobilisations incorporelles			11 533 249	618 486	(349)	12 151 386
Agencements et aménagements terrains	10 à 20 ans	Linéaire	74 173	62 359		136 533
Constructions	10 à 20 ans	Linéaire	1 659 669	5 429		1 665 097
Installation, Agencement construction	5 à 10 ans	Linéaire		6 529		6 529
Installation spécifique	5 à 32 ans	Linéaire	13 832 531	1 169 526	(496 969)	14 505 087
Matériel de manutention	3 à 10 ans	Linéaire	9 118 440	1 227 182	(163 704)	10 181 918
Matériel et Outillage	2 à 5 ans	Linéaire	109 654	11 663		121 317
Installations techniques, matériels & outillages industriels			23 060 625	2 408 371	(660 673)	24 808 322
Installations générales, agencements, aménagements	5 à 10 ans	Linéaire	840 728	250 242	(148 757)	942 213
Matériels de transport	2 à 5 ans	Linéaire	262 686	79 058		341 744
Matériel informatique	2 à 10 ans	Linéaire	944 801	245 586	(15 816)	1 174 572
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire	165 408	4 885	(3 426)	166 867
Matériels de bureau, d'informatique & mobiliers			1 110 210	250 472	(19 242)	1 341 440
Total immobilisations corporelles			27 008 091	3 062 459	(828 673)	29 241 878
Autres participations			113 000			113 000
Total immobilisations financières			113 000	0	0	113 000
Total actif immobilisé			38 654 340	3 680 945	(829 022)	41 506 263

Les apports en jouissances correspondent aux 2 portiques maritimes (Noell 1 et Noell 2) mis à disposition par le Grand Port Maritime de Dunkerque.

Le fonds de commerce, correspondant historiquement à une estimation de la moyenne annuelle de cash-flows d'une valeur brute de 5 500 000 euros, était complètement amorti au 31 décembre 2012.

La participation correspond aux titres détenus dans Nord Ports Shuttle. Compte tenu des résultats et des incertitudes qui entouraient l'organisation du marché de la barge à court terme, la valeur des titres Nord Ports Shuttle a été totalement dépréciée au 31 décembre 2015.

Informations financières	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables nettes des titres détenus	Compte courant d'associés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observation
NORD PORTS SHUTTLE	997 020 €	10%	- €	40 000 €	Néant	2 986 000 €	256 000 €	Néant	Néant

Note 6 – Créances et stocks

Les échéances des créances sont les suivantes (en euros) :

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Créances clients	7 919 684	7 919 684	
Autres créances	1 206 769	1 206 769	
Charges constatées d'avance	364 606	364 606	
TOTAL GÉNÉRAL	9 491 059	9 491 059	0

Les stocks se détaillent comme suit (en euros) :

Stocks et en-cours	31/12/2025	31/12/2024
Matières premières et autres approvisionnements	1 617 292	1 411 221
Total stocks et en-cours	1 617 292	1 411 221

Les dépréciations s'analysent comme suit (en euros) :

Rubriques	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Dépréciation des stocks	712 047	99 989	(808)	811 228
Total dépréciations	712 047	99 989	(808)	811 228

Note 7 – Autres créances

Les autres créances se détaillent comme suit (en euros) :

	31/12/2025	31/12/2024
Taxe sur la valeur ajoutée	829 936	958 290
Autres impôts, taxes et versements assimilés	74 870	
Avoirs non parvenus	68 105	67 546
Débiteurs divers	152 152	90 459
Comptes courants	40 000	41 000
Subventions à recevoir	41 706	19 774
Avances et acomptes sur commandes		2 000
Total	1 206 769	1 179 069

En avril 2016, une convention de compte courant a été conclue entre Nord Ports Shuttle et la Société pour un montant de 40 000 euros, rémunéré au taux de 2,5%.

Note 8 – Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

Au 31 décembre 2025, la Société détient 12 060 612 euros de valeurs mobilières de placement. La valeur de marché des titres détenus est de 12 151 600 euros soit une plus-value latente d'un montant de 90 988 euros.

Au 31 décembre 2025, la Société dispose de 7 163 732 euros en comptes courants non rémunérés (8 533 628 euros au 31 décembre 2024) et des Dépôts à Terme à hauteur de 7 000 000 euros (auxquels s'ajoutent 11 838 euros d'intérêts courus) répartis comme suit :

- DAT CA 6 Mois de 1 000 000 euros au TRAAB de 2.08%,
- DAT CE 6 Mois de 3 000 000 euros au TRAAB de 2.10%,
- DAT SG 6 Mois de 3 000 000 euros au TRAAB de 2,18%.

Note 9 – Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance contiennent principalement des charges d'assurance (129 910 euros), les locations de terre-plein et des bâtiments (92 272 euros) et les abonnements et frais de maintenances IT (142 424 euros).

Note 10 – Capitaux propres

Le capital social est intégralement libéré et est composé de 25 000 actions d'une valeur nominale de 725,32 euros.

Le capital de la Société est réparti comme suit :

	<i>Situation au 31 décembre 2025 en valeur</i>	<i>Situation au 31 décembre 2025 en %</i>
<i>Terminal Link</i>	16 501 030 €	91%
<i>Grand Port Maritime de Dunkerque</i>	1 631 970 €	9%
<i>Capital Social</i>	<i>18 133 000 €</i>	<i>100 %</i>

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice (en euros) :

Rubriques	Capital social	Report à nouveau	Autres réserves	Réserve légale	Dividendes	Résultat	Subventions et Provisions réglementées	Total
31-déc-24	18 133 000	606 806	2 897 311	1 813 300	0	5 239 630	2 016 952	30 706 999
Affectation résultat 2024		(606 806)	3 146 436		5 200 000	(5 239 630)		2 500 000
Versement de dividendes					(5 200 000)			(5 200 000)
Opérations 2025						9 474 755	91 001	9 565 756
31-déc-25	18 133 000	0	6 043 747	1 813 300	0	9 474 755	2 107 953	37 572 755

Des dividendes à hauteur de 5 200 000 euros ont été versés à la suite de l'Assemblée Générale du 07/04/2025.

En comptabilité, les subventions d'investissement font l'objet d'une intégration au résultat comptable au même rythme que l'amortissement du bien dont l'acquisition est financée.

Note 11 – Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges représentent 7 712 424 euros au 31 décembre 2025 (6 987 326 euros au 31 décembre 2024). Le poste a évolué comme suit sur l'exercice (en euros) :

Rubriques	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provision pour litige	227 593		(126 154)	101 439
Provisions pour avaries	2 925 581	1 233 624	(1 209 366)	2 949 839
Provisions pour risques	3 153 174	1 233 624	(1 335 520)	3 051 277
Provisions indemnités de départ à la retraite	2 341 490	390 335	(88 425)	2 643 400
Provisions pour impôts	946 299	525 829	(18 731)	1 453 397
Provisions pour médaille du travail	546 363	74 908	(56 922)	564 350
Provisions pour charges	3 834 152	991 073	(164 078)	4 661 147
Total provisions pour risques et charges	6 987 326	2 224 696	(1 499 598)	7 712 424

Ces provisions comprennent :

- une provision pour litige avec deux salariés à hauteur de 72 807 euros (190 000 euros au 31 décembre 2024) et une provision pour les congés payés supplémentaires pour arrêt non professionnel de 28 632 (37 593 euros au 31 décembre 2024) pour les personnes n'ayant pas réclamés leurs congés.
- une provision pour avaries de 2 949 839 euros (2 925 581 euros au 31 décembre 2024).
- les engagements concernant l'indemnité de départ à la retraite de 2 643 400 euros (2 341 490 euros au 31 décembre 2024). A noter qu'un contrat Extension Fin de Carrière de 1 000 000 euros a été souscrit auprès de Prédica en avril 2019.
- une provision pour impôts de 1 453 397 euros (946 299 euros au 31 décembre 2024) pour couvrir les avis supplémentaires de la CFE pour les années 2023, 2024 et 2025 suite au contrôle fiscal sur la CFE pour les années 2021, 2022 et 2023.
- les engagements concernant la médaille du travail des salariés de 564 349 euros (546 363 euros au 31 décembre 2024).

Note 12 - Dettes

Emprunts et dettes financières

Les postes d'emprunts et dettes financières ont évolué comme suit sur l'exercice (en euros) :

Rubriques	Ouverture	Souscription	Remboursements	Clôture
Capital restant dû Caisse d'Epargne (PZ8)	4 646 685		(688 398)	3 958 287
Intérêts courus dus Caisse d'Epargne	3 614	47 974	(48 509)	3 079
Capital restant dû Société Générale (Empty Handler + Stackers)	717 649		(185 862)	531 786
Intérêts courus dus Société Générale	304	3 147	(3 225)	226
Capital restant dû Société Générale (Stackers)	243 664		(112 270)	131 394
Intérêts courus dus Société Générale	26	546	(557)	14
Total Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 611 942	51 666	(1 038 822)	4 624 786

° Prêt Caisse d'Epargne PZ8

En juin 2019, la Société a souscrit un emprunt d'un montant maximal de 8 500 000 euros dont 6 885 477 euros débloqués auprès de la Caisse d'Epargne pour financer l'acquisition du Portique ZPMC n°8 muni d'un spreader ainsi qu'un lot de pièces détachées aux conditions suivantes :

- durée : 10 ans
- échéances mensuelles, capital remboursé constant
- taux : 1,12% l'an

Au 31 décembre 2025, le capital restant dû s'élève à 3 958 287 euros (4 646 685 euros au 31 décembre 2024) et les intérêts courus s'élèvent à 3 079 euros (3 614 euros au 31 décembre 2024).

° Prêt Société Générale Engins : 2 Empty Handler et 2 Stackers Konecranes

En septembre 2021, la Société a souscrit un emprunt de 1 300 000 euros auprès de la Société Générale pour refinancer l'acquisition de 2 Empty Handler et pour financer l'acquisition de 2 Stackers aux conditions suivantes :

- durée : 7 ans
- échéances mensuelles constantes
- taux : 0,51% l'an

Au 31 décembre 2025, le capital restant dû s'élève à 531 786 euros (717 649 euros au 31 décembre 2024) et les intérêts courus s'élèvent à 226 euros (304 euros au 31 décembre 2024).

° Prêt Société Générale Engins : 2 Stackers Kalmar

En novembre 2021, la Société a souscrit un emprunt de 560 000 euros auprès de la Société Générale pour financer l'acquisition de 2 Stackers aux conditions suivantes :

- durée : 5 ans
- échéances mensuelles constantes
- taux : 0,29% l'an

Au 31 décembre 2025, le capital restant dû s'élève à 131 394 euros (243 664 euros au 31 décembre 2024) et les intérêts courus s'élèvent à 14 euros (26 euros au 31 décembre 2024).

Charges à payer

Elles sont principalement composées :

- du poste Fournisseurs Factures non parvenues pour une somme de 1 869 639 euros (1 590 548 euros au 31 décembre 2024) ;
- des dettes vis-à-vis du personnel dues au titre des congés payés, modulation horaire, pénibilité, participation et autres primes, y compris charges sociales, soit un montant total de 6 466 024 euros (4 201 941 euros au 31 décembre 2024) ;
- les autres taxes assises sur les salaires et le prélèvement à la source pour une somme de 194 519 euros (164 221 euros au 31 décembre 2024) ;
- les autres impôts (Organic, Contribution Economique Territoriale, TVU et TF) pour un montant de 132 696 euros (86 306 euros au 31 décembre 2024).

Echéances

Les échéances des dettes sont les suivantes (en euros) :

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès ets de crédit	4 624 786	991 125	3 117 362	516 299
Fournisseurs et comptes rattachés	3 299 815	3 299 815		
Personnel et comptes rattachés	4 246 103	4 246 103		
Sécurité Sociale et organismes sociaux	4 400 217	4 400 217		
ÉTAT :				
Prélèvement à la source	97 935	97 935		
Impôt sur les sociétés	1 514 857	1 514 857		
Autres impôts et taxes	213 153	213 153		
Dettes / immob & comptes rattachés	494 681	494 681		
Autres dettes	228 228	228 228		
TOTAL GÉNÉRAL	19 119 775	15 486 114	3 117 362	516 299

Note 13 – Chiffre d'affaires

Terminal des Flandres est une société de prestations de services qui génère un chiffre d'affaires lié directement à son activité principale : « la réalisation des opérations de manutention portuaire ». Son chiffre d'affaires se décompose comme suit (en euros) :

Secteurs d'activité	Exercice clos le 31/12/2025		Exercice clos le 31/12/2024	
	Part du CA	Soit en Euros	Part du CA	Soit en Euros
Opérations Navires / Barges :				
Chargement, déchargement	60,64%	40 985 325	64,67%	36 148 209
Opérations Parc :				
Gestion du parc	33,15%	22 406 792	29,72%	16 612 662
Opérations Empotage	0,47%	315 717	0,70%	392 598
Contribution ISPS	2,78%	1 879 003	2,37%	1 323 405
Contribution Pénibilité	2,39%	1 616 513	2,33%	1 303 844
Ventes Fournitures d'exploitation	0,00%	1 100	0,02%	10 900
Refacturation de charges :				
Prêt de personnel et diverses charges	0,57%	387 042	0,19%	105 860
Total	100,00%	67 591 492	100,00%	55 897 478

Note 14 – Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
Honoraires afférents à la certification des comptes	28 438
Total	28 438

Note 15 – Résultat financier et exceptionnel

Produits financiers : 166 773 euros

Les produits financiers comprennent 104 964 euros issus des Dépôts à Terme, 60 809 euros de produits issus des valeurs mobilières de placement et 1 000 euros de produits issus du compte courant d'associé.

Charges financières : 51 666 euros

Les charges financières concernent :

- les intérêts courus pour le prêt souscrit auprès de la Caisse d'Epargne à hauteur de 47 974 euros et
- les intérêts courus pour les prêts souscrits auprès de la Société Générale à hauteur de 3 692 euros.

Produits exceptionnels : 10 425 euros

Les produits exceptionnels correspondent à 10 425 euros de reprise sur les provisions réglementées (provision pour hausse de prix).

Note 16 – Intéressement et Participation

Le montant de l'intéressement brut s'élève à 384 947 euros au titre de l'exercice 2025 pour le personnel mensualisé et pour les Ouvriers Dockers Occasionnels, personnel en CDD d'usage constant (385 000 euros au titre de l'exercice 2024). Le montant de l'intéressement net est de 347 607 euros intégralement versé en août 2025.

Le montant de la participation brute estimé s'élève à 1 532 610 euros au titre de l'exercice 2025 pour le personnel mensualisé et pour les Ouvriers Dockers Occasionnels, personnel en CDD d'usage constant

(815 244 euros au titre de l'exercice 2024). Le montant net est de 1 383 947 euros à verser sur 2026. Les charges sociales correspondant au forfait social sont évaluées à 306 522 euros.

Note 17 – Situation fiscale

La Société ne disposait plus de déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2025.

Note 18 – Informations vis-à-vis des entreprises liées et des parties liées

Informations concernant les parties liées

La Société n'a réalisé au cours de l'exercice aucune transaction significative et non conclue à des conditions normales de marché.

Informations vis-à-vis des entreprises liées et avec lesquelles la Société a un lien de participation

Postes	Entreprises avec lesquelles la société est liée	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	
Entreprise	<i>Société du Groupe CMA CGM (*)</i>	<i>GPMD</i>	<i>NORD PORTS SHUTTLE</i>
Créances clients et comptes rattachés	5 178 791		
Autres créances		250 121	40 000
Charges constatées d'avance		92 272	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 453	1 164 053	

(*) Participation du groupe CMA CGM incluant les entreprises CMA CGM SA, Ceva Freight Management France SAS, American President Lines LLC.

Note 19 – Engagements hors bilan

Droits individuels à la formation

Depuis le 1er janvier 2015, le Droit Individuel à la Formation est remplacé par le Compte Personnel de Formation alimenté via des versements à l'OPCO.

Crédit-Bail

- CREDIT-BAIL PORTIQUE ZPMC 6 et 7

Terminal des Flandres a conclu avec la Banque Postale un contrat de crédit-bail avec option d'achat en avril 2017 pour une durée de 10 ans à compter de la mise en service du portique n°6, soit jusqu'au 31 juillet 2028.

La Société a également conclu avec la Banque Postale un contrat de crédit-bail avec option d'achat en décembre 2018 pour une durée de 10 ans à compter de la mise en service du portique n°7, soit jusqu'au 30 juin 2030.

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer au 31/12/2025	Prix d'achat résiduel
Portique ZPMC 6	2 375 628 €	1 €
Portique ZPMC 7	3 184 498 €	1 €

Engagements divers

- CONVENTION D'EXPLOITATION DU TERMINAL

Terminal des Flandres a conclu avec le Grand Port Maritime de Dunkerque une convention d'Exploitation en avril 2001 pour une durée de 30 ans portée à 38 ans par l'avenant n°6 conclu le 11 février 2019, soit jusqu'au 30 avril 2039.

- GAGE PORTIQUE ZPMC 8

Terminal des Flandres a conclu avec la Caisse d'Epargne un prêt moyen terme en juin 2019 pour le financement du portique n°8. En garantie du remboursement en capital, intérêts et accessoires, la Société a signé un contrat de gage de cet équipement.

- GAGE 2 EMPTY HANDLER ET 2 STACKERS KONECRANES

Terminal des Flandres a conclu avec la Société Générale un prêt moyen terme en septembre 2021 pour le refinancement de 2 Empty Handler et pour le financement de 2 Stackers. En garantie du remboursement en capital, intérêts et accessoires, la Société a signé un contrat de gage de ces équipements.

- GAGE 2 STACKERS KALMAR

Terminal des Flandres a conclu avec la Société Générale un prêt moyen terme en novembre 2021 pour le financement de 2 Stackers. En garantie du remboursement en capital, intérêts et accessoires, la Société a signé un contrat de gage de ces équipements.

- LOCATIONS

Libellé	MARQUE	COUT DU LOYER MENSUEL	Début de loc	Durée	Fin de loc	Nombre de mois restant	Engagement au 31/12/2025
Véhicules :							
ID5	Volkswagen	663,92 €	06/05/2025	25 mois	05/06/2027	17	11 287 €
ID4	Volkswagen	1 202,12 €	01/02/2025	25 mois	28/02/2027	14	16 830 €
ID4	Volkswagen	1 202,12 €	04/03/2025	25 mois	03/04/2027	15	18 032 €
ID3	Volkswagen	3 562,64 €	01/02/2025	25 mois	28/02/2027	14	49 877 €
ID3	Volkswagen	489,78 €	01/02/2025	25 mois	28/02/2027	14	6 857 €
ID3	Volkswagen	489,78 €	26/03/2025	25 mois	25/04/2027	16	7 836 €
Matériel de bureau et informatique :							
Parc impression	Lixxbail	543,24 €	01/04/2024	48 mois	31/03/2028	26	14 124 €
Parc impression magasinier	Lixxbail	105,14 €	01/10/2024	42 mois	31/03/2028	26	2 734 €
TOTAL ENGAGEMENTS AU							127 576 €

Note 20 – Identité de la société consolidante

Les comptes de la Société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au sein de la société Terminal Link S.A.S. sise au 4 Quai d'Arenc, 13002 Marseille.

Note 21 – Rémunération des dirigeants

Il n'y a pas de rémunération pour la fonction de président.

Note 22 – Effectif moyen

L'effectif moyen se décompose comme suit :

Composition	2025	2024
Directeur	5	5
Cadres	20	18
Agents de maîtrise et technicien	80	70
Employés	3	2
Ouvriers	140	128
TOTAL	248	223

L'entreprise a eu recours aux CDD d'usage constant à hauteur de 91 486 heures (79 641 heures en 2024) et la sous-traitance portuaire pour 304 heures (232 heures en 2024).

Note 23 - Evénements post clôture

Il n'y a pas, à ce jour, d'élément significatif apparu en 2026 relatif à l'année 2025



Terminal des Flandres

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Terminal des Flandres

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Terminal des Flandres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Terminal des Flandres relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité de direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 27 mars 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'Y' followed by a large, sweeping flourish.

Pierre-Yves Chardin

Terminal des Flandres S.A.S.

Annexes des Comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2025 en euros

Terminal des Flandres S.A.S.
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 18.133.000 euros
Siège social : Port Ouest de Dunkerque 59279 LOON PLAGE
437 779 846 R.C.S. Dunkerque

Sommaire

Bilan aux 31 décembre 2025 et 2024	3
Compte de résultat pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.....	5
Note 1 – Présentation de la société	6
Note 2 – Activité de la Société.....	6
Note 3 – Principes, règles et méthodes comptables	6
Note 4 – Faits majeurs de l'exercice.....	9
Note 5 – Actif immobilisé	10
Note 6 – Créances et stocks	11
Note 7 – Autres créances	12
Note 8 – Valeurs mobilières de placement et Disponibilités.....	12
Note 9 – Charges constatées d'avance.....	12
Note 10 – Capitaux propres	13
Note 11 – Provisions pour risques et charges	13
Note 12 - Dettes	14
Note 13 – Chiffre d'affaires.....	15
Note 14 – Honoraires des Commissaires aux Comptes.....	16
Note 15 – Résultat financier et exceptionnel.....	16
Note 16 – Intéressement et Participation	16
Note 17 – Situation fiscale	17
Note 18 – Informations vis-à-vis des entreprises liées et des parties liées	17
Note 19 – Engagements hors bilan	17
Note 20 – Identité de la société consolidante.....	19
Note 21 – Rémunération des dirigeants	19
Note 22 – Effectif moyen	19
Note 23 - Evénements post clôture	19

Bilan aux 31 décembre 2025 et 2024

ACTIF	Note	Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant Net au 31/12/2025	Montant Net au 31/12/2024
Frais d'établissement	(5)	46 524	(46 524)	0	0
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		9 564 143	(6 604 862)	2 959 281	3 076 367
Fond commercial		5 500 000	(5 500 000)	0	0
Autre immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		42 287		42 287	389 092
Immobilisations corporelles					
Terrains		664 986	(136 533)	528 453	542 422
Constructions		2 028 363	(1 671 626)	356 736	24 640
Installations techniques, matériel et outillage industriels		43 420 057	(24 808 322)	18 611 735	19 897 857
Autres immobilisations corporelles		6 193 772	(2 625 396)	3 568 376	1 958 206
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		1 700 179		1 700 179	1 705 461
Immobilisations financières					
Participations		113 000	(113 000)	0	0
Total de l'actif immobilisé	(5)	69 226 786	(41 459 740)	27 767 047	27 594 046
Stocks et en cours					
Matières premières et autres approvisionnements	(6)	1 617 292	(811 228)	806 064	699 174
Avances et acomptes versés sur commandes		104 604		104 604	2 000
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	(6)	7 919 684		7 919 684	10 709 392
Autres créances	(6-7)	1 206 769		1 206 769	1 177 069
Charges constatées d'avance	(6-9)	364 606		364 606	440 194
Valeurs mobilières de placement					
Autres titres	(8)	12 060 612		12 060 612	0
Disponibilités	(8)	14 175 570		14 175 570	15 559 128
Total de l'actif circulant		37 449 136	(811 228)	36 637 908	28 586 958
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF		106 722 446	(42 317 491)	64 404 955	56 181 003

PASSIF	Note	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
Capital [dont versé 18 133 000]		18 133 000	18 133 000
Réserves			
Réserve légale		1 813 300	1 813 300
Autres réserves		6 043 747	2 897 311
Report à nouveau			606 806
Résultat de l'exercice		9 474 755	5 239 630
Subventions d'investissements		2 107 953	2 006 527
Provisions réglementées		0	10 425
Total capitaux propres	(10)	37 572 755	30 706 999
Provisions pour risques		3 051 277	3 153 174
Provisions pour charges		4 661 147	3 834 152
Total des provisions	(11)	7 712 424	6 987 326
Emprunts et dettes financières		4 624 786	5 611 942
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 299 815	2 905 905
Dettes fiscales et sociales		10 472 266	6 837 867
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		494 681	331 837
Autres dettes		228 228	2 799 127
Total des dettes	(12)	19 119 775	18 486 679
TOTAL GENERAL DU PASSIF		64 404 955	56 181 003

Compte de résultat pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	Note	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation			
Vente de marchandises		1 100	10 900
Production vendue		67 590 392	55 886 578
Montant net du chiffre d'affaires	(13)	67 591 492	55 897 478
Subventions		468 762	231 923
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions		1 500 406	1 800 536
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1 500	0
Autres produits		131 966	3 218
Total des produits d'exploitation		69 694 126	57 933 155
Charges d'exploitation			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		2 161 575	2 196 148
Variation de stocks		(206 071)	65 163
Autres achats et charges externes		12 839 154	10 981 075
Impôts, taxes et versement assimilés		902 070	669 200
Salaires		18 399 157	15 857 981
Cotisations sociales		14 767 445	12 341 787
Dotations aux amortissements et aux dépréciation :			
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	(5)	3 680 945	3 380 590
Sur actif circulant : dotation aux dépréciations		99 989	167 801
Dotations aux provisions		2 224 696	2 604 910
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		44 236	
Autres charges		316 530	239 433
Total des charges d'exploitation		55 229 729	48 504 088
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 464 398	9 429 068
Produits financiers :			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		104 965	
Autres intérêts et produits assimilés		1 000	357 749
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		60 809	
Total des produits financiers		166 773	357 749
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées		51 666	60 647
Total des charges financières		51 666	60 647
RESULTAT FINANCIER	(15)	115 107	297 102
RESULTAT COURANT avant impôts		14 579 505	9 726 169
Produits exceptionnels		10 425	205 356
Charges exceptionnelles		0	1 787 754
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(15)	10 425	(1 582 398)
Participation des salariés aux résultats	(16)	1 529 697	833 542
Impôts sur les bénéfices	(3) - (17)	3 585 478	2 070 600
Total des produits		69 871 325	58 496 261
Total des charges		60 396 570	53 256 631
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 474 755	5 239 630

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Note 1 – Présentation de la société

« Terminal des Flandres » (la Société) a été créée en date du 20 avril 2001 et immatriculée au registre du commerce sous le numéro R.C.S. Dunkerque 437 779 846.

Sa forme juridique est une « Société par Actions Simplifiée »

Son actionnariat est réparti de la manière suivante :

- Terminal Link S.A.S (Terminal Link): 91%
- Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD): 9%

Son siège social est situé au Port Ouest de Dunkerque 59279 LOON-PLAGE.

Note 2 – Activité de la Société

Les activités de la Société s'exercent principalement dans le secteur de la manutention portuaire.

Note 3 – Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été appliqués, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques.

La société Terminal des Flandres applique pour la première fois le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de réglementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :
- Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,

- Les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
- Suppression de la technique du transfert de charges ;
- Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt.

Les principaux impacts sur les comptes au 31/12/2025 de la société Terminal des Flandres ont été sur le résultat d'exploitation, notamment le reclassement de :

- la dotation de la provision pour impôts pour un montant de 525 829 euros,
- le rappel d'impôt pour un montant de 19 136 euros,
- la quote-part des subventions d'investissement virés au résultat de l'exercice pour un montant de 259 956 euros

Les règles d'évaluation des principaux postes du bilan

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les frais de constitution,
- le fonds de commerce,
- les apports en jouissance,
- les logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

L'amortissement a été déterminé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation estimées.

Les règles d'amortissements se rattachant à ces immobilisations se trouvent dans le tableau ci-dessous.

Famille d'immobilisations	Nature d'immobilisations	Durée d'amortissement
Frais de constitution	Frais d'établissement	5 ans
	Frais de constitution	5 ans
Logiciels	Logiciel micro-ordinateur	1 an à
	Progiciel	5 ans
Apports en jouissance	Apport en jouissance	Durée d'amortissement selon durée réelle d'utilisation de 8 à 32 ans
Fonds de commerce	Fonds de commerce	10 ans

Les immobilisations corporelles se composent des éléments suivants :

- aménagements et agencements de terrains,
- constructions,
- agencements et aménagements constructions,
- installations techniques,
- matériels et outillages,
- matériels de manutention,
- matériels de transport,
- matériels informatiques,
- mobiliers de bureau.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition¹, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

L'amortissement a été déterminé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation estimées.

Les règles d'amortissements se rattachant à ces immobilisations se trouvent dans le tableau ci-dessous :

Type immobilisations	Nature immobilisations	Durée amortissement
Aménagements et agencements de terrains	Clôtures (glissières béton)	20 ans
	Terre-pleins	10 ans
Constructions	Constructions	20 ans
	Constructions légères	10 ans
Aménagements et agencements constructions		5 à 10 ans
Installations à caractère spécifique	Matériels sensibles (installation téléphonique, électrique, informatique, ...)	5 ans
	Installation en dur (station carburant, nettoyage)	10 ans
	Portiques maritimes	durée réelle d'utilisation (32 ans) ²
	Installation durable (Rail de circulation, pour ponts, ...)	durée réelle d'utilisation 5 à 16 ans
Matériels de manutention	Pièces pour matériels de manutention	durée réelle d'utilisation 3 à 8 ans
	Nacelles, Palonniers, Spreaders	durée réelle d'utilisation 7 à 10 ans
	Elévateurs, Stackers et Tracteurs portuaires	5 à 10 ans
	Remorques portuaires	10 ans
Matériels et outillages	Matériels à mains (tronçonneuses, agrafeuses, tendeurs, ...)	2 ans
	Autres matériels	3 à 5 ans
Agencements		durée réelle d'utilisation 5 à 10 ans
Matériels de transport	Utilitaire d'occasion	2 ans
	Utilitaire neuf ou Véhicule Particulier d'occasion	5 ans
Matériels électronique & informatique		durée réelle d'utilisation 2 à 10 ans
Mobiliers de bureau		durée réelle d'utilisation 5 à 10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'entrée.

Stocks

La valorisation des stocks a été effectuée suivant la méthode du coût moyen pondéré. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

¹ Pour les portiques ZPMC 4 et 5, ont été intégrés en coût d'acquisition les frais financiers des prêts qui ont permis l'acquisition de ces investissements.

² Les portiques maritimes sont amortis sur 32 ans pour la structure, 16 ans pour l'électricité et la peinture et 8 à 10 ans pour la guirlande ou le porte-câbles.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances et dettes en monnaie étrangère font l'objet d'un ajustement sur la base des cours officiels des devises concernées à la date de clôture ou sur la base du cours garanti en cas de couverture de change.

Valeurs mobilières de placement

La Société a recours à des OPCVM pour le placement de ses excédents de liquidités. Ces instruments sont comptabilisés au bilan pour leur coût d'acquisition. Si l'évaluation au bilan est inférieure au prix du marché à la clôture de l'exercice, la moins-value latente est comptabilisée sous forme d'une dépréciation ; dans le cas contraire, la plus-value latente n'est pas comptabilisée mais elle fait l'objet d'une réintégration fiscale.

Provisions pour Risques et Charges

Des provisions pour risques et charges sont notamment constituées pour faire face aux conséquences négatives pour l'entreprise d'engagements contractuels, d'obligations légales, réglementaires ou implicites.

Les engagements de retraite et les engagements liés aux primes de médailles du travail sont couverts par des provisions conformes à l'étude réalisée par le cabinet Odycé-Nexia selon les hypothèses suivantes :

Hypothèses actuarielles :

Date d'évaluation :	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Taux d'actualisation :	3,75 %	3,25 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme :	2,00 %	2,00 %
Taux de progression des salaires :	2,00 %	2,00 %

Hypothèses démographiques :

Table de mortalité : TH/TF 00-02

Hypothèses de départ : départ à l'initiative du salarié

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt estimée sur les bénéfices représente 3 585 477 euros au titre de l'exercice 2025 (2 070 622 euros en 2024). La Société enregistre les impôts différés dans ses comptes consolidés pour les besoins de Terminal Link.

Note 4 – Faits majeurs de l'exercice

- Hausse continue du trafic domestique, cette nouvelle progression est notamment liée aux récents développements industriels et logistiques dans la région des Hauts-de-France, et plus particulièrement sur le territoire dunkerquois,
- Hausse des activités de transbordement, elle se compose d'une augmentation sur transbordement plein et une baisse en transbordement vide.
- Forte baisse du mouvements shifting, qui est principalement liée au changement de la ligne Asie Nord Europe en premier trimestre 2025,
- Les volumes continuent d'augmenter sur les principaux services de CMA et en raison du changement de la ligne Asie Nord Europe, les volumes EVERGREEN augmentent considérablement parallèlement à la diminution des volumes HAPAG

- Activité en général en augmentation par rapport à l'année dernière, proche de la capacité nominale du terminal
- Hausse des coûts principalement due à l'évolution des activités
- Augmentation du coût du travail avec l'embauche de 50 dockers en année 2025, qui représente une augmentation de 30% de la main d'œuvre.
- Programme d'investissements toujours très significatif afin d'améliorer la sécurité, la sûreté, la capacité et la performance du terminal

Note 5 – Actif immobilisé

Les valeurs brutes des immobilisations ont évolué comme suit sur l'exercice (en euros) :

Rubriques	Montant brut au 31/12/2024	Augmentations	Diminution par cession mise au rebut	Diminution par virement de poste à poste	Montant brut au 31/12/2025
Frais d'établissement	46 524				46 524
Logiciels	1 837 563	501 399	(349)		2 338 614
Apports en jouissance	7 225 529				7 225 529
Fonds de commerce	5 500 000				5 500 000
Immobilisations incorporelles en cours	389 092	311 356	(155 746)	(502 415)	42 287
Total immobilisations incorporelles	14 998 708	812 755	(156 095)	(502 415)	15 152 953
Agencements et Aménagements terrains	616 596	48 390			664 986
Constructions	1 684 308	190 520			1 874 828
Installation, Agencement construction		153 534			153 534
<i>Installation spécifique</i>	<i>27 593 331</i>	<i>919 689</i>	<i>(503 011)</i>		<i>28 010 010</i>
<i>Matériel de maintenance</i>	<i>15 228 363</i>	<i>215 970</i>	<i>(194 741)</i>		<i>15 249 592</i>
<i>Outils</i>	<i>136 788</i>	<i>23 667</i>			<i>160 455</i>
Installations techniques, matériels & outillages industriels	42 958 482	1 159 327	(697 751)		43 420 057
Installations générales, agencements, aménagements	2 304 692	1 191 390	(155 813)		3 340 269
Matériels de transport	309 400	132 595			441 995
<i>Matériel informatique</i>	<i>1 379 487</i>	<i>785 055</i>	<i>(15 919)</i>		<i>2 148 623</i>
<i>Mobilier</i>	<i>178 252</i>	<i>88 059</i>	<i>(3 426)</i>		<i>262 884</i>
Matériels de bureau, d'informatique & mobiliers	1 557 739	873 114	(19 345)		2 411 508
Immobilisations corporelles en cours	1 705 461	3 916 139	(173 567)	(3 747 854)	1 700 179
Total immobilisations corporelles	51 136 678	7 665 010	(1 046 476)	(3 747 854)	54 007 357
Autres participations	113 000				113 000
Total immobilisations financières	113 000	0	0	0	113 000
Total actif immobilisé	66 248 386	8 477 765	(1 202 571)	(4 250 270)	69 273 310

Les amortissements et dépréciations ont évolué comme suit sur l'exercice (en euros) :

Rubriques	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés au 31/12/2024	Dotations	Diminutions	Amortissements cumulés au 31/12/2025
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire	46 524			46 524
Logiciels	1 à 5 ans	Linéaire	917 353	332 106	(349)	1 249 110
Apports en jouissance	8 à 32 ans	Linéaire	5 069 372	286 381		5 355 752
Fonds de commerce	10 ans	Linéaire	5 500 000			5 500 000
Total immobilisations incorporelles			11 533 249	618 486	(349)	12 151 386
Agencements et aménagements terrains	10 à 20 ans	Linéaire	74 173	62 359		136 533
Constructions	10 à 20 ans	Linéaire	1 659 669	5 429		1 665 097
Installation, Agencement construction	5 à 10 ans	Linéaire		6 529		6 529
Installation spécifique	5 à 32 ans	Linéaire	13 832 531	1 169 526	(496 969)	14 505 087
Matériel de manutention	3 à 10 ans	Linéaire	9 118 440	1 227 182	(163 704)	10 181 918
Matériel et Outillage	2 à 5 ans	Linéaire	109 654	11 663		121 317
Installations techniques, matériels & outillages industriels			23 060 625	2 408 371	(660 673)	24 808 322
Installations générales, agencements, aménagements	5 à 10 ans	Linéaire	840 728	250 242	(148 757)	942 213
Matériels de transport	2 à 5 ans	Linéaire	262 686	79 058		341 744
Matériel informatique	2 à 10 ans	Linéaire	944 801	245 586	(15 816)	1 174 572
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire	165 408	4 885	(3 426)	166 867
Matériels de bureau, d'informatique & mobiliers			1 110 210	250 472	(19 242)	1 341 440
Total immobilisations corporelles			27 008 091	3 062 459	(828 673)	29 241 878
Autres participations			113 000			113 000
Total immobilisations financières			113 000	0	0	113 000
Total actif immobilisé			38 654 340	3 680 945	(829 022)	41 506 263

Les apports en jouissances correspondent aux 2 portiques maritimes (Noell 1 et Noell 2) mis à disposition par le Grand Port Maritime de Dunkerque.

Le fonds de commerce, correspondant historiquement à une estimation de la moyenne annuelle de cash-flows d'une valeur brute de 5 500 000 euros, était complètement amorti au 31 décembre 2012.

La participation correspond aux titres détenus dans Nord Ports Shuttle. Compte tenu des résultats et des incertitudes qui entouraient l'organisation du marché de la barge à court terme, la valeur des titres Nord Ports Shuttle a été totalement dépréciée au 31 décembre 2015.

Informations financières	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables nettes des titres détenus	Compte courant d'associés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observation
NORD PORTS SHUTTLE	997 020 €	10%	- €	40 000 €	Néant	2 986 000 €	256 000 €	Néant	Néant

Note 6 – Créances et stocks

Les échéances des créances sont les suivantes (en euros) :

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Créances clients	7 919 684	7 919 684	
Autres créances	1 206 769	1 206 769	
Charges constatées d'avance	364 606	364 606	
TOTAL GÉNÉRAL	9 491 059	9 491 059	0

Les stocks se détaillent comme suit (en euros) :

Stocks et en-cours	31/12/2025	31/12/2024
Matières premières et autres approvisionnements	1 617 292	1 411 221
Total stocks et en-cours	1 617 292	1 411 221

Les dépréciations s'analysent comme suit (en euros) :

Rubriques	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Dépréciation des stocks	712 047	99 989	(808)	811 228
Total dépréciations	712 047	99 989	(808)	811 228

Note 7 – Autres créances

Les autres créances se détaillent comme suit (en euros) :

	31/12/2025	31/12/2024
Taxe sur la valeur ajoutée	829 936	958 290
Autres impôts, taxes et versements assimilés	74 870	
Avoirs non parvenus	68 105	67 546
Débiteurs divers	152 152	90 459
Comptes courants	40 000	41 000
Subventions à recevoir	41 706	19 774
Avances et acomptes sur commandes		2 000
Total	1 206 769	1 179 069

En avril 2016, une convention de compte courant a été conclue entre Nord Ports Shuttle et la Société pour un montant de 40 000 euros, rémunéré au taux de 2,5%.

Note 8 – Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

Au 31 décembre 2025, la Société détient 12 060 612 euros de valeurs mobilières de placement. La valeur de marché des titres détenus est de 12 151 600 euros soit une plus-value latente d'un montant de 90 988 euros.

Au 31 décembre 2025, la Société dispose de 7 163 732 euros en comptes courants non rémunérés (8 533 628 euros au 31 décembre 2024) et des Dépôts à Terme à hauteur de 7 000 000 euros (auxquels s'ajoutent 11 838 euros d'intérêts courus) répartis comme suit :

- DAT CA 6 Mois de 1 000 000 euros au TRAAB de 2.08%,
- DAT CE 6 Mois de 3 000 000 euros au TRAAB de 2.10%,
- DAT SG 6 Mois de 3 000 000 euros au TRAAB de 2,18%.

Note 9 – Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance contiennent principalement des charges d'assurance (129 910 euros), les locations de terre-plein et des bâtiments (92 272 euros) et les abonnements et frais de maintenances IT (142 424 euros).

Note 10 – Capitaux propres

Le capital social est intégralement libéré et est composé de 25 000 actions d'une valeur nominale de 725,32 euros.

Le capital de la Société est réparti comme suit :

	<i>Situation au 31 décembre 2025 en valeur</i>	<i>Situation au 31 décembre 2025 en %</i>
<i>Terminal Link</i>	16 501 030 €	91%
<i>Grand Port Maritime de Dunkerque</i>	1 631 970 €	9%
<i>Capital Social</i>	<i>18 133 000 €</i>	<i>100 %</i>

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice (en euros) :

Rubriques	Capital social	Report à nouveau	Autres réserves	Réserve légale	Dividendes	Résultat	Subventions et Provisions réglementées	Total
31-déc-24	18 133 000	606 806	2 897 311	1 813 300	0	5 239 630	2 016 952	30 706 999
Affectation résultat 2024		(606 806)	3 146 436		5 200 000	(5 239 630)		2 500 000
Versement de dividendes					(5 200 000)			(5 200 000)
Opérations 2025						9 474 755	91 001	9 565 756
31-déc-25	18 133 000	0	6 043 747	1 813 300	0	9 474 755	2 107 953	37 572 755

Des dividendes à hauteur de 5 200 000 euros ont été versés à la suite de l'Assemblée Générale du 07/04/2025.

En comptabilité, les subventions d'investissement font l'objet d'une intégration au résultat comptable au même rythme que l'amortissement du bien dont l'acquisition est financée.

Note 11 – Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges représentent 7 712 424 euros au 31 décembre 2025 (6 987 326 euros au 31 décembre 2024). Le poste a évolué comme suit sur l'exercice (en euros) :

Rubriques	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provision pour litige	227 593		(126 154)	101 439
Provisions pour avaries	2 925 581	1 233 624	(1 209 366)	2 949 839
Provisions pour risques	3 153 174	1 233 624	(1 335 520)	3 051 277
Provisions indemnités de départ à la retraite	2 341 490	390 335	(88 425)	2 643 400
Provisions pour impôts	946 299	525 829	(18 731)	1 453 397
Provisions pour médaille du travail	546 363	74 908	(56 922)	564 350
Provisions pour charges	3 834 152	991 073	(164 078)	4 661 147
Total provisions pour risques et charges	6 987 326	2 224 696	(1 499 598)	7 712 424

Ces provisions comprennent :

- une provision pour litige avec deux salariés à hauteur de 72 807 euros (190 000 euros au 31 décembre 2024) et une provision pour les congés payés supplémentaires pour arrêt non professionnel de 28 632 (37 593 euros au 31 décembre 2024) pour les personnes n'ayant pas réclamés leurs congés.
- une provision pour avaries de 2 949 839 euros (2 925 581 euros au 31 décembre 2024).
- les engagements concernant l'indemnité de départ à la retraite de 2 643 400 euros (2 341 490 euros au 31 décembre 2024). A noter qu'un contrat Extension Fin de Carrière de 1 000 000 euros a été souscrit auprès de Prédica en avril 2019.
- une provision pour impôts de 1 453 397 euros (946 299 euros au 31 décembre 2024) pour couvrir les avis supplémentaires de la CFE pour les années 2023, 2024 et 2025 suite au contrôle fiscal sur la CFE pour les années 2021, 2022 et 2023.
- les engagements concernant la médaille du travail des salariés de 564 349 euros (546 363 euros au 31 décembre 2024).

Note 12 - Dettes

Emprunts et dettes financières

Les postes d'emprunts et dettes financières ont évolué comme suit sur l'exercice (en euros) :

Rubriques	Ouverture	Souscription	Remboursements	Clôture
Capital restant dû Caisse d'Epargne (PZ8)	4 646 685		(688 398)	3 958 287
Intérêts courus dus Caisse d'Epargne	3 614	47 974	(48 509)	3 079
Capital restant dû Société Générale (Empty Handler + Stackers)	717 649		(185 862)	531 786
Intérêts courus dus Société Générale	304	3 147	(3 225)	226
Capital restant dû Société Générale (Stackers)	243 664		(112 270)	131 394
Intérêts courus dus Société Générale	26	546	(557)	14
Total Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 611 942	51 666	(1 038 822)	4 624 786

° Prêt Caisse d'Epargne PZ8

En juin 2019, la Société a souscrit un emprunt d'un montant maximal de 8 500 000 euros dont 6 885 477 euros débloqués auprès de la Caisse d'Epargne pour financer l'acquisition du Portique ZPMC n°8 muni d'un spreader ainsi qu'un lot de pièces détachées aux conditions suivantes :

- durée : 10 ans
- échéances mensuelles, capital remboursé constant
- taux : 1,12% l'an

Au 31 décembre 2025, le capital restant dû s'élève à 3 958 287 euros (4 646 685 euros au 31 décembre 2024) et les intérêts courus s'élèvent à 3 079 euros (3 614 euros au 31 décembre 2024).

° Prêt Société Générale Engins : 2 Empty Handler et 2 Stackers Konecranes

En septembre 2021, la Société a souscrit un emprunt de 1 300 000 euros auprès de la Société Générale pour refinancer l'acquisition de 2 Empty Handler et pour financer l'acquisition de 2 Stackers aux conditions suivantes :

- durée : 7 ans
- échéances mensuelles constantes
- taux : 0,51% l'an

Au 31 décembre 2025, le capital restant dû s'élève à 531 786 euros (717 649 euros au 31 décembre 2024) et les intérêts courus s'élèvent à 226 euros (304 euros au 31 décembre 2024).

° Prêt Société Générale Engins : 2 Stackers Kalmar

En novembre 2021, la Société a souscrit un emprunt de 560 000 euros auprès de la Société Générale pour financer l'acquisition de 2 Stackers aux conditions suivantes :

- durée : 5 ans
- échéances mensuelles constantes
- taux : 0,29% l'an

Au 31 décembre 2025, le capital restant dû s'élève à 131 394 euros (243 664 euros au 31 décembre 2024) et les intérêts courus s'élèvent à 14 euros (26 euros au 31 décembre 2024).

Charges à payer

Elles sont principalement composées :

- du poste Fournisseurs Factures non parvenues pour une somme de 1 869 639 euros (1 590 548 euros au 31 décembre 2024) ;
- des dettes vis-à-vis du personnel dues au titre des congés payés, modulation horaire, pénibilité, participation et autres primes, y compris charges sociales, soit un montant total de 6 466 024 euros (4 201 941 euros au 31 décembre 2024) ;
- les autres taxes assises sur les salaires et le prélèvement à la source pour une somme de 194 519 euros (164 221 euros au 31 décembre 2024) ;
- les autres impôts (Organic, Contribution Economique Territoriale, TVU et TF) pour un montant de 132 696 euros (86 306 euros au 31 décembre 2024).

Echéances

Les échéances des dettes sont les suivantes (en euros) :

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès ets de crédit	4 624 786	991 125	3 117 362	516 299
Fournisseurs et comptes rattachés	3 299 815	3 299 815		
Personnel et comptes rattachés	4 246 103	4 246 103		
Sécurité Sociale et organismes sociaux	4 400 217	4 400 217		
ÉTAT :				
Prélèvement à la source	97 935	97 935		
Impôt sur les sociétés	1 514 857	1 514 857		
Autres impôts et taxes	213 153	213 153		
Dettes / immob & comptes rattachés	494 681	494 681		
Autres dettes	228 228	228 228		
TOTAL GÉNÉRAL	19 119 775	15 486 114	3 117 362	516 299

Note 13 – Chiffre d'affaires

Terminal des Flandres est une société de prestations de services qui génère un chiffre d'affaires lié directement à son activité principale : « la réalisation des opérations de manutention portuaire ». Son chiffre d'affaires se décompose comme suit (en euros) :

	Exercice clos le 31/12/2025		Exercice clos le 31/12/2024	
Secteurs d'activité	Part du CA	Soit en Euros	Part du CA	Soit en Euros
Opérations Navires / Barges :				
Chargement, déchargement	60,64%	40 985 325	64,67%	36 148 209
Opérations Parc :				
Gestion du parc	33,15%	22 406 792	29,72%	16 612 662
Opérations Empotage	0,47%	315 717	0,70%	392 598
Contribution ISPS	2,78%	1 879 003	2,37%	1 323 405
Contribution Pénibilité	2,39%	1 616 513	2,33%	1 303 844
Ventes Fournitures d'exploitation	0,00%	1 100	0,02%	10 900
Refacturation de charges :				
Prêt de personnel et diverses charges	0,57%	387 042	0,19%	105 860
Total	100,00%	67 591 492	100,00%	55 897 478

Note 14 – Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
Honoraires afférents à la certification des comptes	28 438
Total	28 438

Note 15 – Résultat financier et exceptionnel

Produits financiers : 166 773 euros

Les produits financiers comprennent 104 964 euros issus des Dépôts à Terme, 60 809 euros de produits issus des valeurs mobilières de placement et 1 000 euros de produits issus du compte courant d'associé.

Charges financières : 51 666 euros

Les charges financières concernent :

- les intérêts courus pour le prêt souscrit auprès de la Caisse d'Epargne à hauteur de 47 974 euros et
- les intérêts courus pour les prêts souscrits auprès de la Société Générale à hauteur de 3 692 euros.

Produits exceptionnels : 10 425 euros

Les produits exceptionnels correspondent à 10 425 euros de reprise sur les provisions réglementées (provision pour hausse de prix).

Note 16 – Intéressement et Participation

Le montant de l'intéressement brut s'élève à 384 947 euros au titre de l'exercice 2025 pour le personnel mensualisé et pour les Ouvriers Dockers Occasionnels, personnel en CDD d'usage constant (385 000 euros au titre de l'exercice 2024). Le montant de l'intéressement net est de 347 607 euros intégralement versé en août 2025.

Le montant de la participation brute estimé s'élève à 1 532 610 euros au titre de l'exercice 2025 pour le personnel mensualisé et pour les Ouvriers Dockers Occasionnels, personnel en CDD d'usage constant

(815 244 euros au titre de l'exercice 2024). Le montant net est de 1 383 947 euros à verser sur 2026. Les charges sociales correspondant au forfait social sont évaluées à 306 522 euros.

Note 17 – Situation fiscale

La Société ne disposait plus de déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2025.

Note 18 – Informations vis-à-vis des entreprises liées et des parties liées

Informations concernant les parties liées

La Société n'a réalisé au cours de l'exercice aucune transaction significative et non conclue à des conditions normales de marché.

Informations vis-à-vis des entreprises liées et avec lesquelles la Société a un lien de participation

Postes	Entreprises avec lesquelles la société est liée	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	
Entreprise	<i>Société du Groupe CMA CGM (*)</i>	<i>GPMD</i>	<i>NORD PORTS SHUTTLE</i>
Créances clients et comptes rattachés	5 178 791		
Autres créances		250 121	40 000
Charges constatées d'avance		92 272	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 453	1 164 053	

(*) Participation du groupe CMA CGM incluant les entreprises CMA CGM SA, Ceva Freight Management France SAS, American President Lines LLC.

Note 19 – Engagements hors bilan

Droits individuels à la formation

Depuis le 1er janvier 2015, le Droit Individuel à la Formation est remplacé par le Compte Personnel de Formation alimenté via des versements à l'OPCO.

Crédit-Bail

- CREDIT-BAIL PORTIQUE ZPMC 6 et 7

Terminal des Flandres a conclu avec la Banque Postale un contrat de crédit-bail avec option d'achat en avril 2017 pour une durée de 10 ans à compter de la mise en service du portique n°6, soit jusqu'au 31 juillet 2028.

La Société a également conclu avec la Banque Postale un contrat de crédit-bail avec option d'achat en décembre 2018 pour une durée de 10 ans à compter de la mise en service du portique n°7, soit jusqu'au 30 juin 2030.

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer au 31/12/2025	Prix d'achat résiduel
Portique ZPMC 6	2 375 628 €	1 €
Portique ZPMC 7	3 184 498 €	1 €

Engagements divers

- CONVENTION D'EXPLOITATION DU TERMINAL

Terminal des Flandres a conclu avec le Grand Port Maritime de Dunkerque une convention d'Exploitation en avril 2001 pour une durée de 30 ans portée à 38 ans par l'avenant n°6 conclu le 11 février 2019, soit jusqu'au 30 avril 2039.

- GAGE PORTIQUE ZPMC 8

Terminal des Flandres a conclu avec la Caisse d'Epargne un prêt moyen terme en juin 2019 pour le financement du portique n°8. En garantie du remboursement en capital, intérêts et accessoires, la Société a signé un contrat de gage de cet équipement.

- GAGE 2 EMPTY HANDLER ET 2 STACKERS KONECRANES

Terminal des Flandres a conclu avec la Société Générale un prêt moyen terme en septembre 2021 pour le refinancement de 2 Empty Handler et pour le financement de 2 Stackers. En garantie du remboursement en capital, intérêts et accessoires, la Société a signé un contrat de gage de ces équipements.

- GAGE 2 STACKERS KALMAR

Terminal des Flandres a conclu avec la Société Générale un prêt moyen terme en novembre 2021 pour le financement de 2 Stackers. En garantie du remboursement en capital, intérêts et accessoires, la Société a signé un contrat de gage de ces équipements.

- LOCATIONS

Libellé	MARQUE	COUT DU LOYER MENSUEL	Début de loc	Durée	Fin de loc	Nombre de mois restant	Engagement au
							31/12/2025
Véhicules :							
ID5	Volkswagen	663,92 €	06/05/2025	25 mois	05/06/2027	17	11 287 €
ID4	Volkswagen	1 202,12 €	01/02/2025	25 mois	28/02/2027	14	16 830 €
ID4	Volkswagen	1 202,12 €	04/03/2025	25 mois	03/04/2027	15	18 032 €
ID3	Volkswagen	3 562,64 €	01/02/2025	25 mois	28/02/2027	14	49 877 €
ID3	Volkswagen	489,78 €	01/02/2025	25 mois	28/02/2027	14	6 857 €
ID3	Volkswagen	489,78 €	26/03/2025	25 mois	25/04/2027	16	7 836 €
Matériel de bureau et informatique :							
Parc impression	Lixxbail	543,24 €	01/04/2024	48 mois	31/03/2028	26	14 124 €
Parc impression magasinier	Lixxbail	105,14 €	01/10/2024	42 mois	31/03/2028	26	2 734 €
TOTAL ENGAGEMENTS AU	31/12/2025						127 576 €

Note 20 – Identité de la société consolidante

Les comptes de la Société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au sein de la société Terminal Link S.A.S. sise au 4 Quai d'Arenc, 13002 Marseille.

Note 21 – Rémunération des dirigeants

Il n'y a pas de rémunération pour la fonction de président.

Note 22 – Effectif moyen

L'effectif moyen se décompose comme suit :

Composition	2025	2024
Directeur	5	5
Cadres	20	18
Agents de maîtrise et technicien	80	70
Employés	3	2
Ouvriers	140	128
TOTAL	248	223

L'entreprise a eu recours aux CDD d'usage constant à hauteur de 91 486 heures (79 641 heures en 2024) et la sous-traitance portuaire pour 304 heures (232 heures en 2024).

Note 23 - Evénements post clôture

Il n'y a pas, à ce jour, d'élément significatif apparu en 2026 relatif à l'année 2025